

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 janvier 2024

Le Conseil municipal de la commune de Mont-Saint-Père, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en Mairie le jeudi 11 janvier 2024 à 19h00 sous la présidence de M. Gilles CORDIVAL, le Maire.

Présents : **Mmes** CARCEL Aurore, HOUPEAUX Caroline et MAGRÉ Sylvie ;
MM. AUBERT Alain, BAUDON Jérémy, BURLOT Jean-Pierre, CORDIVAL Gilles, GUICHARD Hervé et MORLET Dominique ;

Excusés : **MM.** DURR Edgard (pouvoir à Mme MAGRÉ Sylvie), LOGEROT Sylvain (pouvoir à M. MORLET Dominique) ; PAUTROT Sébastien (pouvoir à Mme CARCEL Aurore) et VALLÉE William ;

Absents : **MM.** BAHIN Florian et GOJARD Erwan

Nombre de membres en exercice	Quorum	Date de la convocation
15	8	04/01/2024
Nombre de membres présents	Nombre de votants	Date d'affichage de la convocation
9	12	04/01/2024

Monsieur le Maire constate que **le quorum est atteint** et ouvre la séance à 19h00.

A été désigné comme secrétaire de séance : M. MORLET Dominique

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR

1. Demandes de subventions exercice 2024
2. Recensement des chemins ruraux
3. Questions diverses

DÉLIBÉRATIONS

1. Demande de subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR) programme 2024 – Restauration d'un mur de soutènement

Monsieur le Maire rappelle le projet de restauration d'un mur de soutènement situé rue Léon Lhermitte. Le projet sera entièrement réalisé durant l'année 2024 et le plan de financement de cette opération est le suivant :

TYPES DE FINANCEMENT	MONTANTS
DETR 50%	7 380,55 €
PARTICIPATION DE LA COMMUNE	7 380,55 €
TOTAL HT	14 761,10 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** :

- D'ARRÊTER** le projet de restauration d'un mur de soutènement situé rue Léon Lhermitte
- D'ADOPTER** le plan de financement ;
- DE SOLLICITER** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2024.

Adopté à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

2. Demande de subvention – « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR) programme 2024

Monsieur le Maire rappelle le projet de l'équipe municipale de faire l'acquisition d'un container maritime en remplacement du bungalow actuel et celle d'un sanitaire.

Le projet sera entièrement réalisé durant l'année 2024 et le plan de financement de cette opération est le suivant :

TYPES DE FINANCEMENT	MONTANTS
DETR 50%	14 150,78 €
API 30%	8 490,47 €
PARTICIPATION COMMUNALE 20%	5 660,31 €
TOTAL HT	28 301,56 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** :

-D'ARRÊTER le projet d'acquisition d'un container maritime et son annexe sanitaire

-D'ADOPTER le plan de financement exposé ci-dessus

-DE SOLLICITER des subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2024

Adopté à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

3. Recensement des chemins ruraux

Un nouveau recensement des chemins ruraux de la commune a été effectué en **Juillet 2023** par l'association Chemins ruraux des Hauts de France.

Cette mise à jour avait permis d'identifier **49** chemins ruraux sur le territoire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide** :

-D'APPROUVER le recensement des chemins ruraux de la commune, listés et cartographiés en annexe.

-DE DIRE que le tableau sera mis à jour sur le fondement de la présente décision.

Adopté à l'**unanimité** des membres présents et représentés.

Questions diverses

Pas de question.

Un échange intéressant a eu lieu ensuite à propos de l'utilisation des chemins ruraux.

La séance est levée à 19h51.

Le secrétaire de séance,
Dominique MORLET

Le Maire,
Gilles CORDIVAL.